

VOYAGEURS DU MONDE
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE DU 9 JUIN 2016
EXERCICE 2015



SOMMAIRE

1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES	3
1.1	Situation et activité de la Société, de ses filiales et sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé ..	3
1.1.1.	Evolution générale de l'activité et faits marquants de l'exercice 2015	3
1.1.2.	Evolution du chiffre d'affaires des principaux produits du Groupe en 2015.....	3
1.1.3.	Répartition géographique des clients	4
1.1.4.	Evolution de l'activité sur Internet.....	4
1.1.5.	Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs).....	4
1.1.6.	Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde.....	5
1.1.7.	Activité des principales filiales et sociétés contrôlées	7
1.1.8.	Compte de résultat et bilan du Groupe.....	10
1.1.9.	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	14
1.1.10.	Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L.511-6 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier	15
1.2.	Informations relatives à la Société et ses filiales en application des articles L.225-100 alinéas 3 à 6 et L.225-100-2 du Code de commerce.....	15
1.2.1.	Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des filiales au cours de l'exercice écoulé.....	15
1.2.2.	Situation d'endettement.....	15
1.2.3.	Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté	15
1.2.4.	Informations relatives aux questions sociales et environnementales	17
1.3.	Progrès réalisés ou difficultés rencontrées.....	20
1.4.	Activité en matière de recherche et de développement.....	21
1.5.	Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspective d'avenir.....	21
1.6.	Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport ..	21
2.	RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT	21
2.1	Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2015.....	21
2.2	Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)	22
3.	CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE VISEES PAR L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE	22
3.1.	Conventions réglementées.....	22
3.2.	Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale	22
4.	FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES	24
4.1.	Prises de participations et de contrôle.....	24
4.2.	Situations des filiales et participations	25
4.3.	Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées.....	25
5.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	25
5.1.	Composition de l'actionariat et répartition des droits de vote au 31.12.2015	25
5.2.	Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Alternext Paris)	27
5.3.	Délégations de pouvoirs et/ou de compétence aux fins d'augmentation de capital	28
5.4.	Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation	28
6.	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES	29
7.	ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX	30
7.1.	Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux	30
7.2.	Rémunérations des mandataires sociaux	32
7.3.	Jetons de présence	32
7.4.	Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou hauts responsables et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde	32
8.	COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	32
9.	ANNEXES	32
	Liste des mandats des mandataires sociaux.....	32
	Tableau des éléments de rémunération des mandataires sociaux.....	32
	Tableau des filiales et des participations et liste des sociétés contrôlées	33
	Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	33
	Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital.....	33



1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Conformément aux dispositions des articles L.232-1 et R.225-102 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après, l'activité et les résultats de Voyageurs du Monde (ci-après, la "Société" ou "Voyageurs") et de ses filiales (la Société et ses filiales, ci-après dénommées le "Groupe"), une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, les progrès réalisés ou difficultés rencontrées au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015, ainsi que l'évolution prévisible et les perspectives d'avenir.

1.1 Situation et activité de la Société, de ses filiales et sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

1.1.1. Evolution générale de l'activité et faits marquants de l'exercice 2015

Toute l'année 2015 a été marquée par des événements anxiogènes : tragédie de Charlie Hebdo, épidémie de la fièvre Ebola, séisme au Népal, attentats en Tunisie, à Copenhague puis à Paris.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre une baisse de 0,7% de son chiffre d'affaires qui s'élève à 361,8 millions d'euros sur l'exercice. Hors effets Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014TM et variations du périmètre de consolidation, le chiffre d'affaires est en hausse de 0,8% dans un marché français en recul de 3,1%.

Cette évolution du chiffre d'affaires, ainsi que l'amélioration du taux de marge (26,7% contre 26,1%) et la maîtrise des charges d'exploitation (+0,3%) génèrent une forte progression de l'EBIT (+12,8% à 17,3 millions d'euros). Le résultat net avant minoritaires s'élève à 11,7 millions d'euros, en hausse de 10,4% par rapport à l'exercice précédent. Après affectation aux intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à 10,0 millions d'euros contre 9,3 millions d'euros en 2014 (+7,6%).

Prises de participations, cessions, fusions

- Apport en nature, par un associé minoritaire, de 0,8% d'actions Terres d'Aventure à la société Erta Ale Développement ("EAD") le 10 juin 2015, qui porte le contrôle de EAD à 99,4996%.
- Acquisition de 100% des actions de la S.A.S.U. Loire Valley Travel (347 762 494 RCS Blois), sise à Blois (41000), par la société Erta Ale Développement ("EAD") le 14 octobre 2015 au prix de 360.000 euros. Cette société, spécialiste du voyage à vélo en France, réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,6 million d'euros.
- Acquisition de 16,33% des actions d'Uniktour, tour opérateur canadien, le 20 octobre 2015 auprès d'un associé minoritaire, qui porte le contrôle de Voyageurs du Monde à 67,33%.
- Acquisition de 2,07% des actions de Erta Ale Développement ("EAD") par la société Voyageurs du Monde le 17 décembre 2015 auprès d'un associé minoritaire, qui porte le contrôle de Voyageurs du Monde à 70,95%.

1.1.2. Evolution du chiffre d'affaires des principaux produits du Groupe en 2015

Produits	Principales marques commerciales	Variation CA 2015/2014	% du CA 2015	% du CA 2014
Voyage sur mesure	Voyageurs du Monde ; Comptoir des Voyages ; Uniktour ; Mer & Voyages	-1,1%	54,3%	54,5%

Voyage d'aventure	Terres d'Aventure / Grand Nord Grand Large ; Allibert - Guides de Haute Montagne ; Nomade Aventure ; Chamina Sylva ; La Pèlerine ; Visages ; Destination Merveilles ; Vélorzons	+1,0%	38,4%	37,6%
Circuits accompagnés classiques	Voyageurs du Monde	-10,2%	1,1%	1,2%
Voyage pour les collectivités et entreprises	Voyageurs du Monde	-6,3%	5,5%	5,9%
Autres produits	Livres et Objets du Monde ; sur commissions toutes marques	-3,8%	0,7%	0,8%
TOTAL		-0,7%	100,0%	100,0%

1.1.3. Répartition géographique des clients

La répartition du chiffre d'affaires des ventes aux particuliers du Groupe, par origine géographique des clients, se présente comme suit, au 31 décembre 2015 :

Origine des clients par adresse client	2014	2015
France	89%	89%
Etranger	11%	11%
Total	100%	100%

Sur les clients français, la répartition entre Ile de France/Régions se présente comme suit, au 31 décembre 2015 :

Origine des clients par adresse client	2014	2015
Ile de France	44%	43%
Régions	56%	57%
Total	100%	100%

1.1.4. Evolution de l'activité sur Internet

L'activité générée directement ou indirectement en ligne représente 42% du volume total des ventes aux particuliers contre 41% pour l'exercice précédent. Depuis 2014, le Groupe se consacre à maintenir ses outils sur internet tout en continuant à développer ses autres canaux de distribution (agences, téléphones, e-mailings, newsletter,...).

1.1.5. Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs)

Le Groupe dénombrait fin 2015 :

- 3 hébergements en pleine propriété : la Villa Nomade (12 chambres) située à Marrakech (Maroc) ; la Villa Bahia (17 chambres) située à Salvador de Bahia (Brésil) et la Satyagraha's Guest House (8 chambres) localisée à Johannesburg (Afrique du Sud),
- 2 bateaux de croisière sur le Nil : le Steam Ship Sudan (23 cabines) et la Flâneuse du Nil (7 cabines).

Le niveau de la demande pour la Villa Nomade au Maroc a fortement été marqué par les événements anxiogènes intervenus au cours de l'exercice 2015. Le taux de remplissage s'est élevé à 25%, contre 42% au cours de l'année 2014.

Au Brésil, le taux de remplissage de la Villa Bahia s'est élevé à 47% en 2015, contre 49% l'année précédente. Cette légère baisse est à mettre en relation avec les événements de la Coupe du Monde de juin et juillet 2014.

La Satyagraha's Guest House enregistre un taux de remplissage en léger retrait (31% en moyenne sur l'année 2015 contre 34% sur 2014).

Compte tenu de la faible demande et des événements géopolitiques, les taux de remplissage sur les 2 bateaux en Egypte n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant 2011. Le Steam Ship Sudan a enregistré un taux d'occupation de 20% (contre 23% en 2014). La notoriété de ce bateau permettra une reprise significative et rapide de la demande dès le retour au calme de cette région.

La Flâneuse a fonctionné tout au long de l'année 2015. Elle reste attractive pour des opérations de privatisation en groupe ou en famille même si le niveau de la demande reste faible.

1.1.6. Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde

- Le compte de résultat de Voyageurs du Monde

➤ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 159,1 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 165,6 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une baisse de 4,0%. Cette diminution s'explique principalement par l'activité voyages sur mesure, qui représente 84% du chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde.

En 2014, cette activité a été impactée par les ventes réalisées dans le cadre de la Coupe du Monde FIFA 2014 au Brésil. Hors événement Coupe du Monde FIFA 2014, cette activité est en hausse de 2,5%.

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 154,3 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 159,9 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une diminution de 3,5%, principalement sous l'effet des autres achats et charges externes qui baissent dans les mêmes proportions. Ce poste est principalement constitué des achats liés aux voyages.

➤ Résultat d'exploitation

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 8,2 millions d'euros au 31 décembre 2014 (soit une hausse de 2,0%).

➤ Résultat financier

Le résultat financier s'établit à -1,6 million d'euros au 31 décembre 2015 contre une perte de -0,3 million d'euros au 31 décembre 2014. Cette évolution est due principalement aux dépréciations des immobilisations financières.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève quant à lui à 0,02 million d'euros à la clôture de l'exercice contre une perte de -0,04 million d'euros au titre de l'exercice précédent.



➤ Résultat net

Après prise en compte des résultats ci-dessus, de l'impôt sur les sociétés pour 2,0 millions d'euros et de la participation à hauteur de 0,5 million d'euros, le résultat net s'établit à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre un bénéfice net de 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une baisse de 10,0%.

➤ Montant global de certaines charges non fiscalement déductibles (dépenses somptuaires et frais généraux excessifs)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

➤ Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En **Annexe 9.4.** est joint le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de la Société, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce.

- Le Bilan de Voyageurs du Monde

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève, au 31 décembre 2015, à 34,9 millions d'euros contre 36,1 millions d'euros au 31 décembre 2014. Les principales variations concernent :

- le poste immobilisations corporelles (4,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2014), en baisse de 0,8 million d'euros en raison d'amortissements de la période (1,1 million d'euros) supérieurs aux acquisitions (0,3 million d'euros).
- le poste immobilisations financières (27,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 28,4 millions d'euros au 31 décembre 2014), en baisse de 0,6 millions d'euros en raison des provisions pour dépréciations des titres de participation et des créances rattachées (3,6 millions d'euros), supérieurs aux acquisitions de la période (1,7 million d'euros) et aux nouveaux prêts accordés aux filiales (1,1 million d'euros).
- le poste immobilisations incorporelles (2,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2014), en hausse de 0,2 million d'euros en raison d'acquisitions de la période (1,1 million d'euros) supérieurs aux amortissements (0,9 million d'euros).

L'actif circulant s'élève, au 31 décembre 2015, à 80,6 millions d'euros contre 74,0 millions d'euros au 31 décembre 2014. Les principales évolutions des postes de l'actif circulant ont été les suivantes :

- les charges constatées d'avance (15,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 11,9 millions d'euros au 31 décembre 2014) ont augmenté de 3,4 millions d'euros, en raison des achats comptabilisés au 31 décembre 2015 pour des départs 2016, incluant ceux réalisés dans le cadre des Jeux Olympiques 2016 au Brésil ;
- les créances clients et autres créances (36,2 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 33,2 millions d'euros au 31 décembre 2014) ont augmenté de 3,0 millions d'euros, en raison de la progression de la facturation clients au 31 décembre 2015 ;
- la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement (29,1 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 28,8 millions d'euros au 31 décembre 2014) ont augmenté de 0,3 million d'euros.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 41,7 millions d'euros contre 40,8 millions d'euros au titre de l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice 2014 (4,7 millions d'euros) a été distribué à hauteur de 3,3 millions d'euros. Le résultat de l'exercice 2015 (4,3 millions d'euros) est inférieur de 0,5 million d'euros à celui de l'exercice précédent.



Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,0 million d'euros, en augmentation de 0,4 million d'euros.

Les dettes financières s'élèvent à 1,2 million d'euros, en diminution de 0,6 million d'euros sous l'effet des remboursements de la période. Les dettes fournisseurs s'élèvent à 11,1 millions d'euros au 31 décembre 2015, en diminution de 0,9 million d'euros. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 6,4 millions d'euros au 31 décembre 2015, montant identique à celui au 31 décembre 2014.

Les produits constatés d'avance de 49,8 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 44,4 millions d'euros au 31 décembre 2014, correspondent principalement aux facturations émises dans l'exercice pour des départs devant intervenir au cours de l'exercice suivant.

1.1.7. Activité des principales filiales et sociétés contrôlées

Terres d'Aventure S.A.S. (incluant les produits Grand Nord Grand Large)

Le chiffre d'affaires de Terres d'Aventure est en augmentation de 1,7%, passant de 62,9 millions d'euros sur l'exercice 2014 à 64,0 millions d'euros sur l'exercice 2015.

Les charges d'exploitation (hors achat de voyages) restent stables. Elles s'élèvent à 12,3 millions d'euros.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 3,6 millions d'euros en 2015 contre 3,5 millions d'euros en 2014.

Après prise en compte du résultat financier (0,2 million d'euros), du résultat exceptionnel (non significatif), de la participation des salariés (0,4 million d'euros), et de l'impôt sur les sociétés (0,9 million d'euros), le résultat net s'élève 2,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 2,2 millions d'euros l'exercice précédent (soit +13,6%).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,1 million d'euros, contre 1,2 million d'euros en 2014.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 6,9 millions d'euros (soit une croissance de 17,3% par rapport à 2014)

Allibert - Guides de Haute Montagne S.A.S.

Allibert - Guides de Haute Montagne, spécialisée dans les randonnées et les trekkings organisés, dégage un chiffre d'affaires de 42,0 millions d'euros sur l'exercice 2015, contre 43,6 millions d'euros en 2014 (soit une baisse de 3,6%).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) s'élèvent à 7,5 millions d'euros contre 8,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit donc en 2015 à 2,6 millions d'euros contre 2,5 millions d'euros en 2014.

Après prise en compte du résultat financier (0,1 million d'euros), du résultat exceptionnel (non significatif), de la participation des salariés (0,6 million d'euros), et de l'impôt sur les sociétés (0,4 million d'euros), le résultat net s'élève à 1,7 million d'euros à la clôture de l'exercice contre 1,4 million d'euros en 2014.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,0 million d'euros contre 1,2 million d'euros en 2014.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 4,4 millions d'euros (soit une baisse de 49% par rapport à 2014).



Comptoir des Voyages S.A.S.

Comptoir des Voyages, spécialisée dans le voyage sur mesure, enregistre un chiffre d'affaires de 43,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 43,7 millions d'euros au 31 décembre 2014 (soit une légère progression de 0,3%).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) d'un montant de 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2015 enregistrent une hausse de 3,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort donc à 2,1 millions d'euros à la clôture de l'exercice, en retrait de 6,9% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier (0,3 million d'euros), de la participation (0,2 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,6 million d'euros), le résultat net s'élève au 31 décembre 2015 à 1,62 million d'euros contre 1,65 million d'euros en 2014 (soit une baisse de 1,9%).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 3,4 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2014.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 8,7 millions d'euros (soit une hausse de 7,6 % par rapport à 2014).

Nomade Aventure S.A.S.

Nomade Aventure, qui évolue sur le marché du voyage d'aventure, enregistre un chiffre d'affaires de 20,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 20,5 millions d'euros en 2014, soit une augmentation de 1,5%.

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) d'un montant de 4,2 millions d'euros à la clôture de l'exercice enregistrent une hausse de 1,1% par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 0,4 million d'euros en 2015 (soit une baisse de 9,2% par rapport à l'exercice précédent).

Après prise en compte du résultat financier (0,1 million d'euros), du résultat exceptionnel (nul), de la participation (0,05 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,1 million d'euros), le résultat net s'élève, au 31 décembre 2015, à 0,35 million d'euros, identique à celui de l'exercice précédent.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 1,7 million d'euros (soit une augmentation de 2,7 % par rapport à 2014).

I.T.C. (Icelandic Travel Company)

Cette société domiciliée à Reykjavik (Islande) exerce une activité de réceptif pour les marques du Groupe à hauteur de 46% et pour des clients directs pour les 54% restant.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 10,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 8,5 millions d'euros au 31 décembre 2014 (soit une hausse de 17%).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) se sont quant à elles élevées à la clôture de l'exercice à 1,6 million d'euros contre 1,2 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier (0,1 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,1 million d'euros), le résultat net est de 0,3 million d'euros (soit une augmentation de 7% par rapport à 2014).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 1,5 million d'euros (soit une hausse de 9,8% par rapport à 2014).



Uniktour Inc. (Canada)

Uniktour Inc., société canadienne spécialisée dans le voyage sur mesure, distribue aussi les voyages d'aventure de Terres d'Aventure sur le sol canadien. Elle dispose d'un réseau de 3 agences au Canada (Montréal, Ottawa et Québec).

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 6,7 millions d'euros en 2015 contre 6,8 millions d'euros en 2014 (soit une baisse de 1,5%).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) sont restées stables au cours de l'exercice, elles s'élevaient à 1,3 million d'euros.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2015 à 0,2 million d'euros contre 0,3 million d'euros en 2014.

Après prise en compte du résultat financier (non significatif), du résultat exceptionnel (non significatif) et de l'impôt sur les sociétés (0,05 million d'euros), le résultat net est de 0,14 million d'euros (soit une baisse de 32% par rapport à 2014).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 0,4 million d'euros (stables par rapport à 2014).

Au 31 décembre 2015, la dette vis-à-vis de Voyageurs du Monde était intégralement remboursée.

Chamina Sylva S.A.S.

Chamina Sylva exerce une activité de réceptif, spécialiste français des randonnées en individuel, en particulier sur les chemins historiques.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à la clôture de l'exercice 2015 à 6,6 millions d'euros contre 5,8 millions d'euros en 2014 (soit une hausse de 14,6%).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) se sont quant à elles élevées à 1,7 million d'euros à la clôture de l'exercice (contre 1,9 million d'euros en 2014).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2015 à 0,3 million d'euros contre 0,2 million d'euros en 2014 (soit une augmentation de 53%).

Après prise en compte du résultat financier (non significatif et de l'impôt sur les sociétés (0,1 million d'euros), le résultat net est de 0,2 million d'euros (soit une progression de 47% par rapport à 2014).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 0,8 million d'euros (soit une croissance de 14% par rapport à 2014).

Voyageurs du Monde, Genève

Cette société intègre l'activité de l'agence de Genève et regroupe une équipe de Voyageurs du Monde et une équipe de revendeurs des produits Terres d'Aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 6,2 millions d'euros en 2015 contre 5,5 millions d'euros en 2014 (soit une hausse de 12,9% par rapport à l'exercice précédent), les ventes de Terres d'Aventure représentant 25% des ventes de l'entité) et celles de Voyageurs du Monde 75%.

Les charges de fonctionnement (hors achats de voyages) s'établissent à 1,2 million d'euros (contre 0,9 million d'euros en 2014).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2015 à 0,9 million d'euros contre 0,6 million d'euros en 2014 (soit une progression de 36%).



Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés (0,2 million d'euros), le résultat net est de 0,6 million d'euros (soit une hausse de 16% par rapport à 2014).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2015 à 1,2 million d'euros, contre 1,0 million d'euros au 31 décembre 2014 (soit une croissance de 28%).

Autres filiales

Les données principales des autres filiales (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat) figurent dans l'**Annexe 9.3** « Liste des filiales et des participations ». Il s'agit des sociétés suivantes : Aventure Berbère, Destinations en direct, Destination Merveilles, EAD, Grèce sur Mesure, Livres et Objets du Monde, Loire Valley Travel, Maroc sur Mesure, M ET V (Mer et Voyages), La Pèlerine, Satyagraha's Guest House, Villa Bahia, Villa Nomade, Visages, Voyageurs au Japon, Voyageurs d'Egypte et Voyages sur le Nil.

1.1.8. Compte de résultat et bilan du Groupe

- Synthèse générale

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 362 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 365 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une baisse de 0,7% par rapport à l'exercice précédent. Hors événement Coupe du Monde FIFA 2014 au Brésil et variations de périmètre (sortie de Trace Directe en 2014 et entrée de La Pèlerine en 2015), le chiffre d'affaires est en augmentation de 0,8%.

La marge s'établit à 96,7 millions d'euros contre 95,3 millions en 2014, en croissance de 1,5%. Le taux de marge progresse à 26,72%, contre 26,13% en 2014.

Les charges d'exploitation, hors dotations aux dépréciations et provisions, s'élèvent à 77,5 millions d'euros, enregistrant une hausse de 2,8% par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA ressort ainsi à 20,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 20,6 millions d'euros, soit une augmentation de 0,6%.

Les dotations nettes aux amortissements et provisions s'élèvent à 3,5 millions d'euros contre 5,3 millions d'euros en 2014 et conduisent à un résultat d'exploitation (après participation des salariés) ou EBIT de 17,3 millions d'euros en progression de 12,8% par rapport à l'exercice précédent (15,3 millions en 2014).

Le résultat financier s'élève à 0,9 million d'euros au 31 décembre 2015 contre 1,2 million en 2014.

En conséquence, le résultat courant avant impôt consolidé d'un montant de 18,1 millions d'euros en 2015 (contre 16,5 millions d'euros en 2014) est en hausse de 9,9%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel (non significatif) et de l'impôt sur les sociétés (5,7 millions d'euros), le résultat net avant intérêts minoritaires et avant amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 12,4 millions d'euros (contre 11,3 millions d'euros en 2014), soit une augmentation de 10,1%.

La dépréciation des écarts d'acquisition s'élève à 0,7 million d'euros, identique à 2014.

Les intérêts minoritaires enregistrent une variation de +0,4 million d'euros (+30,7%) par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 10,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice, enregistrant une hausse de 7,6% par rapport à l'exercice précédent.



La contribution des différentes sociétés à la formation du résultat net consolidé part du Groupe (qui s'entend après l'ensemble des retraitements de consolidation, l'amortissement des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires) s'établit comme suit :

La contribution au résultat net consolidé de Voyageurs du Monde s'élève à 5.926 milliers d'euros contre 5.648 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent (+4,9%).

Concernant les filiales françaises :

Pôle aventure :

Le Pôle aventure est placé sous EAD (holding).

La contribution au résultat net consolidé de :

- Terres d'Aventure est de 1.562 milliers d'euros contre 1.415 milliers d'euros en 2014 ;
- Allibert est de 1.198 milliers d'euros contre 993 milliers d'euros en 2014 ;
- Nomade Aventure est de 233 milliers d'euros contre 213 milliers d'euros en 2014 ;
- Chamina Sylva est de 103 milliers d'euros contre 46 milliers d'euros en 2014 ;
- La Pèlerine est de 74 milliers d'euros contre 32 milliers d'euros en 2014 (année d'entrée dans le périmètre de consolidation) ;
- Visages est de -69 milliers d'euros contre 53 milliers d'euros en 2014 ;
- EAD est de -47 milliers d'euros contre -709 milliers d'euros en 2014.

Pôle sur mesure :

La contribution de Comptoir des Voyages s'élève à 1.401 milliers d'euros contre 1.364 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de la société Voyageurs au Japon (société de *yield* management sur l'Egypte et les affrètements aériens) contribue à hauteur de -589 milliers d'euros contre -631 milliers d'euros en 2014.

La contribution de Livres et Objets du Monde s'élève à 42 milliers d'euros contre 84 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Concernant les filiales étrangères, les contributions respectives des sociétés à la formation du résultat net consolidé s'établissent comme suit, au 31 décembre 2015 :

- Voyageurs du Monde Suisse (agence de voyages située à Genève) : 582 milliers d'euros contre 502 milliers d'euros en 2014 ;
- Icelandic Travel Company (activité de réceptif et tour opérateur en Islande) : 176 milliers d'euros contre 165 milliers d'euros en 2014 ;
- Voyageurs d'Egypte (activité de gestion de 2 bateaux sur le Nil) : -118 milliers d'euros contre 35 milliers d'euros en 2014 ;
- Villa Bahia (activité de gestion d'un hôtel à Salvador de Bahia) : -196 milliers d'euros contre -93 milliers d'euros en 2014 ;
- Maroc sur Mesure (activité de réceptif au Maroc) : -180 milliers d'euros contre -10 milliers d'euros en 2014 ;
- Villa Nomade (activité de gestion d'un hôtel à Marrakech) : -254 milliers d'euros contre -41 milliers d'euros en 2014.

Les autres sociétés du Groupe ont une contribution non significative au résultat net consolidé.

- **Evolution du périmètre de consolidation**

Accroissement ou cession de participations :

Les évolutions du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2015 sont les suivantes :

- Evolution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans le sous-groupe EAD de 69,10% au 31 décembre 2014 à 70,95% au 31 décembre 2015 suite à deux opérations :
 - o Apport de titres Terres d'Aventure détenus par un minoritaire au profit d'EAD d'une valeur globale de 199 milliers d'euros, rémunérée par une augmentation de capital en nominal de 30 milliers d'euros de la société EAD avec constitution en conséquence d'une prime d'apport de 169 milliers d'euros, contribuant à la diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe de 0,22% dans le sous-groupe EAD. L'effet de dilution chez EAD et de relution chez Terres d'Aventure se traduit pour le Groupe par une charge de 58 milliers d'euros.
 - o Par ailleurs, le Groupe a acquis 2,07% de titres complémentaires EAD en fin de période. L'écart d'acquisition complémentaire s'élève à 530 milliers d'euros.
- Acquisition de 16,33% de titres complémentaires dans la société Uniktour (tour opérateur canadien) pour une valeur de 349 milliers d'euros. L'écart d'acquisition complémentaire s'élève à 229 milliers d'euros.
- Acquisition de 100% des titres de la société Loire Valley Travel pour une valeur de 360 milliers d'euros. L'écart d'acquisition s'élève à 270 milliers d'euros. Le Groupe exerçant le contrôle sur cette entité, elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 figure dans le paragraphe 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2015.

- **Le compte de résultat consolidé 2015**

➤ **Chiffre d'affaires et autres produits**

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2015 s'est élevé à 361,8 millions d'euros contre 364,5 millions d'euros en baisse de 0,7% par rapport à l'exercice précédent (+1,5% hors effet Coupe du Monde FIFA Brésil 2014TM). Le chiffre d'affaires est composé à hauteur de 0,4 million d'euros de ventes de livres et articles de voyage et pour le solde, soit 361,4 millions d'euros, de prestations de voyage.

Les autres produits s'élèvent à 1,6 million d'euros contre 0,8 million d'euros en 2014. La variation s'explique par le Crédit d'Impôt Recherche (classé en subvention d'exploitation) perçu au titre des exercices 2012 à 2014 et qui s'élève à 0,7 million pour l'ensemble du Groupe.

➤ **Marge brute**

La marge brute à la clôture de l'exercice s'élève à 96,7 millions d'euros contre 95,3 millions d'euros en 2014, soit une progression de 1,5% par rapport à l'exercice précédent (+2,3% hors effet Coupe du Monde FIFA Brésil 2014TM). En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute a augmenté, passant de 26,1% en 2014 à 26,7% en 2015.

➤ **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 81,0 millions d'euros contre 80,7 millions d'euros en 2014, en hausse de 0,3%. Cette évolution résulte principalement des variations suivantes :



Les charges de personnel ont augmenté de 2,9% entre les exercices 2014 et 2015, s'élevant à 50,8 millions d'euros en 2015 contre 49,3 millions en 2014. Les charges de personnel incluent l'intéressement et participation qui s'élevaient à 3,6 millions d'euros en 2015.

Les services extérieurs s'élevaient à 24,0 millions d'euros au 31 décembre 2015, enregistrant une hausse de 4,5 %.

Le poste impôts et taxes reste stable à 2,4 millions d'euros.

Le poste dotations nettes aux amortissements et provisions est en baisse de 35% par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à 3,5 millions d'euros en 2015 contre 5,3 millions d'euros en 2014. Il intègre les dotations aux amortissements qui s'élevaient au 31 décembre 2015 à 3,9 millions d'euros, montant identique à 2014. La dotation nette aux provisions en 2015 correspond à une reprise et s'élève à 0,4 million d'euros en 2015, contre une charge de 1,4 million d'euros en 2014.

Les autres postes n'appellent pas de commentaire particulier.

➤ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2015 s'établit à 17,3 millions d'euros contre 15,3 millions d'euros en 2014, enregistrant une progression significative de 12,8%, principalement sous l'effet de la croissance de la marge brute.

➤ Résultat financier

Le résultat financier ressort à la clôture de l'exercice à 0,9 million d'euros contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2014.

La variation de ce résultat recouvre deux effets principaux :

* les gains de change latents sur les créances et dettes intragroupes en devises constatés en 2014 (+ 248 milliers d'euros). En 2015, nous constatons une perte de change de 39 milliers d'euros, principalement liée à la dépréciation du franc suisse en janvier 2015.

* la baisse des produits de placement (-49 milliers d'euros) de -11% liée à un taux de rémunération plus faible.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, non significatif, n'appelle pas de commentaire particulier.

➤ Résultat net consolidé part du Groupe

Après prise en compte de l'impôt (5,7 millions d'euros), des quote-part de résultats dans les sociétés mises en équivalence, de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (0,7 million d'euros) et des intérêts minoritaires (1,7 million d'euros), le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 10,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 9,3 millions d'euros au 31 décembre 2014, en progression de 7,6% par rapport à l'exercice précédent.

- Le bilan consolidé 2015

L'actif immobilisé d'un montant de 36,9 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 38,0 millions d'euros au 31 décembre 2014, comprend essentiellement :

- La fraction non amortie des écarts d'acquisition pour 5,7 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 ;
- Des immobilisations incorporelles pour 17,9 millions d'euros (+1,4% par rapport à 2014) ;



- Des immobilisations corporelles pour 11,3 millions d'euros contre 13,3 millions d'euros en 2014 ;
- Des immobilisations financières pour 2,0 millions d'euros, en hausse de 19,6% par rapport à 2014 ;
- Des titres mis en équivalence pour un montant de 0,1 million d'euros.

L'actif circulant, d'un montant de 172,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 (+9,0% par rapport à 2014), comprend essentiellement :

- Des comptes clients et rattachés pour 49,4 millions d'euros contre 45,7 millions d'euros en 2014 ;
- Des charges constatées d'avance pour 26,6 millions d'euros contre 23,0 millions d'euros en 2014 ;
- Des autres créances pour 7,7 millions d'euros contre 7,2 millions d'euros en 2014 ;
- Des valeurs mobilières de placement et des disponibilités pour un total de 88,2 millions d'euros contre 81,6 millions d'euros en 2014.

Au passif du bilan, les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 63,3 millions d'euros contre 57,1 millions d'euros en 2014.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,5 million d'euros contre 1,9 million d'euros en 2014.

Les emprunts et dettes financières représentent 1,7 million d'euros contre 2,1 millions d'euros en 2014, en raison des remboursements opérés en 2014. Les seuls emprunts non soldés au 31 décembre 2015 sont à taux fixe.

Les avances et acomptes reçus sont de 2,7 millions d'euros en 2015 contre 3,0 millions d'euros en 2014.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 21,8 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros en 2014.

Le poste autres dettes et comptes de régularisation s'élève quant à lui à 105,6 millions d'euros contre 96,9 millions d'euros en 2014. Il comprend des produits constatés d'avance qui s'élèvent à 88,1 millions d'euros (contre 79,4 millions d'euros en 2014). Ce poste intègre également les dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 14,5 millions d'euros contre 14,6 millions d'euros en 2014.

Les autres postes ne sont pas significatifs.

1.1.9. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Le poste « créances clients et comptes rattachés » dans les comptes sociaux de la Société est composé pour l'essentiel des créances pour des voyages ayant une date de départ postérieure à la date de clôture de l'exercice. Conformément aux conditions particulières de ventes de la Société, les clients versent un acompte de 35% au moment de leur inscription, puis le solde de leur dossier 35 jours avant le départ.

Ce poste s'élève à 29,6 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 26,7 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les factures hors voyages sont réglées à la Société au plus tard 30 jours après leur émission.

Le poste "Fournisseurs et comptes rattachés" dans les comptes sociaux de la Société est composé, pour l'essentiel, de dettes vis-à-vis de fournisseurs de prestations de voyage majoritairement situés à l'étranger. Au 31 décembre 2015, comparé à 2014, il se décompose de la manière suivante :

Libellé	Encours au 31.12.2014 (en milliers d'euros)	Encours au 31.12.2015 (en milliers d'euros)
Fournisseurs de voyages	9 205	8 929
<i>Dont factures reçues</i>	6 959	6 134
<i>Dont factures à recevoir</i>	2 246	2 795
Fournisseurs frais généraux et divers	2 799	2 130
<i>Dont factures reçues</i>	1 472	1 100
<i>Dont factures à recevoir</i>	1 327	1 030
TOTAL fournisseurs et comptes rattachés	12 004	11 059

Les fournisseurs de voyages sont réglés au plus tard à 30 jours à compter de la date d'exécution de la prestation.

1.1.10. Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L.511-6 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

1.2. Informations relatives à la Société et ses filiales en application des articles L.225-100 alinéas 3 à 6 et L.225-100-2 du Code de commerce

1.2.1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des filiales au cours de l'exercice écoulé

L'évolution des affaires du Groupe a été analysée précédemment (cf. 1.1 ci-dessus).

1.2.2. Situation d'endettement

Le niveau de l'endettement du Groupe (1,7 millions d'euros), qui représente 2,6% des fonds propres part du Groupe est peu élevé et le Groupe n'a éprouvé aucune difficulté à procéder aux remboursements des échéances prévues en 2015.

1.2.3. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté

Le Groupe a identifié les principaux risques auxquels il est confronté et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

Risques relatifs au secteur d'activité et à l'intensification de la concurrence

Les risques identifiés concernent le transport aérien et la survenance d'événements politiques, climatiques, sanitaires ou relèvent de catastrophes naturelles.

La direction générale et la direction juridique gèrent ces événements à l'aide d'un réseau d'informations et d'un système de protection (assurances et réglementation professionnelle).

Une cellule « sécurité » assure une veille régulière de la situation géopolitique et sanitaire des destinations vendues par le Groupe, sous le contrôle de la direction générale qui opère les arbitrages. Par ailleurs, s'agissant des risques liés à l'intensification de la concurrence, le Groupe attire l'attention des investisseurs sur le risque de dépendance aux moteurs de recherche (risque encore faible : 5 à 6% du chiffre d'affaires) ainsi qu'à l'apparition de concurrents ayant des pratiques très agressives dans le domaine du référencement naturel ou payant.

Risques relatifs au Groupe et à son organisation

(i) Risques techniques

Il s'agit principalement des risques informatiques et de ceux liés à l'utilisation d'Internet.

La direction informatique gère ces risques techniques en relation avec la direction générale.

(ii) Risques de dépendance vis-à-vis de certains cadres dirigeants

Le développement du Groupe dépend dans une large mesure de la qualité et de l'expérience des membres de son équipe de direction, parmi lesquels : Jean-François Rial, en charge notamment du développement de Voyageurs du Monde et des hébergements à l'étranger ; Alain Capestan, en charge notamment des secteurs administratifs et financiers du Groupe, du développement de Comptoir des Voyages et du Pôle Aventure, ainsi que des hébergements et des réceptifs à l'étranger ; Lionel Habasque, en charge notamment de Terres d'Aventure, de l'activité Groupe et Entreprises de Voyageurs du Monde, ainsi que du développement du Pôle Aventure ; et Loïc Minvielle, Dirigeant de Comptoir des Voyages et de Nomade Aventure. Ces personnes ainsi que Frédéric Moulin, Directeur Informatique, sont des collaborateurs clés de l'entreprise. Ils sont couverts par une assurance « RC dirigeants ». Les mandats exercés par ces cinq dirigeants sont détaillés dans **l'Annexe 9.1**.

(iii) Risques liés à des acquisitions futures et à leur intégration

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à de nouvelles acquisitions sur une base sélective de sociétés dans le même secteur d'activité en France ou à l'étranger. Le Groupe ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles il procédera se révéleront rentables à terme. Par ailleurs, toute acquisition comporte des risques inhérents à la valorisation de l'entreprise achetée ainsi que des risques fiscaux et comptables, des risques associés à l'intégration des activités rachetées à celles du Groupe, des risques liés à l'entrée ou l'intervention sur des marchés dans lesquels le Groupe n'a aucune ou peu d'expérience, et aux coûts imprévus associés, à la focalisation des dirigeants sur ces opérations au détriment des autres activités du Groupe, ainsi que le risque de ne pas réussir à conserver les dirigeants clefs des entités acquises. Ces acquisitions pourraient présenter des risques plus importants que les acquisitions déjà réalisées et entraîner des coûts significatifs.

On notera cependant que les nombreuses acquisitions réalisées par le Groupe depuis 2001 (une dizaine de sociétés dont une au Canada) n'ont présenté aucun problème de financement ou d'intégration.

Il est rappelé enfin que des promesses d'achat d'actions Erta Ale Développement ont été consenties par Voyageurs du Monde aux minoritaires fondateurs d'Erta Ale Développement, qui pourront les exercer à compter de la date de l'Assemblée Générale d'Erta Ale Développement statuant sur les comptes de l'exercice 2015. Le prix de cession est défini par une formule intégrant des critères identiques à ceux ayant servi à valoriser les sociétés lors de l'opération d'apport et de l'augmentation de capital d'Erta Ale Développement intervenues en novembre 2012. Sur la base des comptes clos au 31/12/2015, le décaissement à envisager représente 18,2 millions d'euros.

Risques financiers

Les prêts bancaires qui restent à rembourser au 31 décembre 2015 pour 1,3 million d'euros sont en totalité à taux fixe, le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux.



Le risque de change est toujours couvert par le biais de contrats d'achats ou ventes à terme de devises (selon qu'il s'agit de paiements fournisseurs ou de règlements clients). Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commandes analysé mensuellement. Si les couvertures ne sont pas proposées dans des conditions favorables par les banques (cas de l'Islande depuis 3 ans), les sociétés concernées font appel à des avances sur saisons auprès de leurs gros clients ce qui leur permet d'assurer le taux de conversion sur une part significative de leur chiffre d'affaires.

Par décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015, le Gouvernement a modifié en profondeur les règles relatives à la garantie financière des opérateurs de voyages et de séjours. Ces modifications visent principalement à garantir la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyages. Auparavant, cette garantie représentait environ 20% du volume des ventes de forfait au public. Afin de permettre à son garant de mesurer son risque, le Groupe évaluera chaque année le pic d'acomptes reçus de ses clients sur des commandes en cours.

En 2015, le Groupe est garanti par la société Atradius Insurance Credit NV, à qui il a accordé un nantissement de comptes à terme d'un montant total de 16 millions d'euros.

Risques juridiques

Ils sont divers et concernent en particulier ceux liés :

- à la réglementation applicable aux activités du Groupe, étant précisé que le Groupe se conforme, à sa connaissance, à la réglementation applicable aux contrats de vente et plus particulièrement aux dispositions relatives à la révision des prix,
- aux litiges commerciaux,
- aux traitements des données et aux sites Internet,
- à la vente des prestations,
- à la propriété intellectuelle.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par les directions juridique et informatique ainsi que les services clients, étant précisé que chaque acteur opérationnel reste sensibilisé à ces sujets.

1.2.4. Informations relatives aux questions sociales et environnementales

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer les informations relatives aux questions sociales et environnementales en application des articles L.225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous lesdites informations :

1.2.4.1. Responsabilité environnementale

Bien que l'activité de Voyageurs du Monde et de ses filiales ne se situe pas dans un secteur « à risque » pour l'environnement, la démarche de Voyageurs du Monde est d'inscrire ses activités de tourisme dans une démarche de Tourisme Responsable et de développement durable.

Le Groupe est ainsi particulièrement attentif à son bilan énergétique, à l'utilisation raisonnée des ressources environnementales et à la sensibilisation de ses clients et prestataires sur ces questions.

Ainsi en 2015, Voyageurs du Monde a poursuivi sa campagne de sensibilisation interne et externe au réchauffement climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre (CO²).

En interne, nous continuons de contrôler et de diminuer nos émissions de CO² par référence au bilan carbone réalisé en 2007 avec l'Ademe et actualisé plusieurs fois. Nos actions nous ont permis depuis ce bilan carbone d'absorber notre croissance sans augmenter nos dépenses énergétiques. Globalement, nous économisons l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de deux agences régionales par le contrôle des consommations, transports et achats de l'ensemble.

En externe, Voyageurs du Monde a poursuivi en 2015 sa politique de compensation carbone instaurée sur tous les voyages. Sur la base de 1 euro par passager sur les vols courts et moyens



courriers et de 5 euros sur les longs courriers, la compensation de Voyageurs du Monde représente 10% des émissions carbone du transport aérien de nos clients ; en outre, la compensation à 100% des émissions des voyages professionnels de nos salariés s'est poursuivie.

Ainsi, le Groupe Voyageurs investit dans le cadre d'une association pour participer à des projets de reforestation, par l'intermédiaire d'un partenariat avec Pur Projet et le Fonds Livelihoods. Ce sont plus de 402.000 euros qui ont été investis en 2015 dans des projets de restauration de mangroves et de protection de la forêt amazonienne en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

Pour en savoir plus : <http://www.insolitesbâtitseurs.org>.

Dans ses Maisons, le Groupe s'emploie à préserver les ressources naturelles non renouvelables (eau, énergie), notamment dans la construction et l'organisation logistique et à mettre en place des filières d'approvisionnement locales et bio.

Le Groupe a également mis en place, chaque fois que cela a été possible, un dispositif de réduction et de tri des déchets au sein de la Villa Bahia au Brésil, de la Villa Nomade au Maroc et de l'ensemble des treks Maroc organisés et gérés par Maroc sur Mesure.

Ainsi, au Maroc, le verre, le plastique, le métal et l'aluminium de tous nos voyageurs sont triés et recyclés par des filières locales validées dont les bénéfices servent à des œuvres caritatives locales. Au Brésil, l'ensemble des déchets est recyclé et valorisé par une association de sans logis. Nous recherchons actuellement la filière correspondante en Egypte.

1.2.4.2. Responsabilité sociale

Par souci de transparence et de traçabilité, la collecte des compensations et leur utilisation sont contrôlées par notre Fondation d'entreprise Insolites Bâtitseurs. Sur chacun de ces projets, la préoccupation de Voyageurs du Monde est de s'inscrire dans une démarche globale : lutte contre le réchauffement climatique mais aussi développement économique local, en s'associant avec des associations locales et en visant la pérennité du projet par l'implication des populations locales.

La Fondation a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux soutenus par le Groupe dans les pays d'intervention. Au titre de ces actions de Mécénat, la Fondation soutient des associations locales de pays du sud intervenant dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2015, le Groupe a consacré près de 103.000 euros, dans le cadre de sa Fondation, au soutien d'associations humanitaires dans le monde.

L'ensemble des associations, les engagements financiers et les résultats des projets soutenus sont présentés sur le site de la Fondation : <http://www.fondation-insolitesbâtitseurs.com>.

Au-delà des actions de la Fondation, Voyageurs du Monde est persuadé que le tourisme est un outil parmi d'autres pour améliorer la paix dans le monde, le respect des droits de l'homme (et de la femme) et le développement économique des pays les plus démunis. Voyageurs du Monde s'engage à travers :

- Des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.
- Des projets spécifiques : Voyageurs en Israël et en Palestine (une invitation à visiter les deux visages de la région), Voyageurs au Maroc et au Moyen-Orient (une brochure entièrement dédiée aux femmes de ces pays), la Satyagraha's Guest House à Johannesburg en Afrique du Sud, notre maison d'hôtes et musée dédiés à Gandhi, qui y vécut et y développa sa doctrine de la résistance pacifique désormais universelle.
- Son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme : Unitaid, Human Rights Watch et la FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme).

Enfin, Voyageurs du Monde applique les mêmes principes de responsabilité sociale et de partage des retombées économiques à son propre personnel : promotion des CDI (98%), de la diversité culturelle



(près de 30 nationalités représentées) et avantages sociaux pour toutes les catégories professionnelles (accord d'intéressement, mutuelle prise en charge à 85%, prévoyance non cadre).

Dans un Groupe constitué de près de 70% de femmes, la question de l'équilibre vie professionnelle / vie privée est importante pour favoriser l'égalité des chances. Aussi, Voyageurs du Monde s'efforce de promouvoir le télétravail à domicile occasionnel en cas de besoin (problèmes de garde d'enfants, de grèves, etc) en permettant un accès informatique à distance.

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe était validée de 2007 à 2015 sur chacune des marques par un audit annuel extérieur et indépendant (Certification AFNOR Agir pour un Tourisme Responsable). Nous sommes désormais engagés dans le cadre d'un Label Agir pour un Tourisme Responsable qui sera contrôlé annuellement par le cabinet indépendant ECOCERT.

1.2.4.3. Informations relatives aux questions de personnel

Les données ci-dessous sont détaillées de la manière suivante : Voyageurs du Monde d'une part, et le Groupe d'autre part, qui compilent les données relatives aux sociétés en France : Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Livres et Objets du Monde, M ET V (Mer et Voyages), Chamina Sylva, Destinations en direct et les sociétés Erta Ale Développement, Allibert - Guides de Haute Montagne, Visages, Destination Merveilles, Trace Directe, la Pèlerine et Loire Valley Travel.

Effectifs moyens

Répartition du personnel par catégorie socioprofessionnelle

	31/12/2014	31/12/2015	2015/2014
Voyageurs du Monde Cadres	146	145	-0,6%
Voyageurs du Monde ETAM	191	191	0%
Voyageurs du Monde Total	337	336	-0,2%
Groupe Cadres (France)	334	343	+2,7%
Groupe ETAM (France)	467	464	-0,6%
Groupe en France	801	807	+0,7%

N.B. Les effectifs moyens sont présentés ici en équivalent temps plein.

Répartition du personnel par sexe

	31/12/2014	31/12/2015
Voyageurs du Monde Cadres	63% femmes 37% hommes	63% femmes 37% hommes
Voyageurs du Monde ETAM	77% femmes 23% hommes	74% femmes 26% hommes
Voyageurs du Monde Total	71% femmes 29% hommes	69% femmes 31% hommes
Groupe Cadres (France)	59% femmes 41% hommes	62% femmes 38% hommes
Groupe ETAM (France)	75% femmes 25% hommes	70% femmes 30% hommes
Groupe France	68% femmes 32% hommes	67% femmes 33% hommes

Structure des effectifs au 31 décembre 2015

	Voyageurs du Monde	Groupe
Type de contrat	1% CDD 96% CDI	3,5% CDD 96,5% CDI
Age moyen	43 ans Cadres 35 ans ETAM	39 ans Cadres 34 ans ETAM
Ancienneté moyenne	7 ans	9 ans
Lieu de travail	74% Paris 26% Province	64% Paris 36% Province

Temps partiel / effectifs	15,6%	12%
---------------------------	-------	-----

La structure des effectifs reste assez stable et sans changement majeur par rapport à 2014, ni sur Voyageurs du Monde ni sur le Groupe. Les embauches en CDD restent limitées aux remplacements (essentiellement pour congés de maternité) et quelques renforts très ponctuels (par exemple les JO au Brésil pour cette année). La politique du Groupe en matière de temps partiel est toujours le choix du salarié et correspond en règle générale à un temps partiel parental avec reprise d'activité à temps plein après le troisième anniversaire de l'enfant.

Rémunérations et formations

Masse salariale (en milliers d'euros)

	2014	2015	2015/2014
Voyageurs du Monde	12 904	13 277	+2,89%
Groupe en France	27 822	28 054	+0,8%

Source : DADS U en milliers d'euros pour la France

Formation (en milliers d'euros)

	Dépenses 2015	En % de la masse salariale
Voyageurs du Monde	166 923	1,25%
Groupe en France	509 389	1,8%

La récente réforme de la formation professionnelle (issue de la loi du 5 mars 2014) a modifié sensiblement la répartition des contributions obligatoires en matière de formation. L'obligation de dépense est passée de 1,6% à 1% de la masse salariale, mais ne comprend plus d'obligation au titre du plan de formation entreprise (0,9% de la masse salariale jusqu'à présent). Ainsi, et en dehors de rares exceptions, toutes les dépenses de formation sont désormais directement imputables à l'entreprise, en sus de l'obligation de 1%.

Relations sociales

Voyageurs du Monde, comme chaque entité du Groupe, gère de façon indépendante toutes les questions relatives aux ressources humaines. A ce titre, le dialogue social s'apprécie au sein de chaque société en fonction de son effectif et des obligations qui en découlent, en matière d'instances représentatives du personnel et des accords collectifs.

Egalité de traitement

Voyageurs du Monde et ses filiales remplissent leurs obligations en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (mise en place d'un plan d'action d'égalité entre les hommes et les femmes), d'emploi et d'insertion des travailleurs handicapés (adaptation des postes) et de lutte contre les discriminations.

1.3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Dans un contexte économique toujours difficile, les résultats réalisés par le Groupe montrent une forte capacité de résistance et d'adaptation à un environnement fluctuant.

Nous vous renvoyons en tant que de besoin, aux développements ci-dessus en ce qui concerne le développement de son activité.

1.4. Activité en matière de recherche et de développement

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes d'information, le Groupe engage régulièrement des frais de développement sur des projets informatiques spécifiques. A ce titre, au cours de l'exercice 2015, d'importants frais de développement ont été mis en œuvre par le Groupe.

1.5. Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspective d'avenir

Au 31 décembre 2015, le Groupe enregistrait une hausse de 11,0% de ses réservations pour 2016 (+8,6% hors ventes JO RIO 2016™).

Le montant des réservations représente 24% du chiffre d'affaires 2015.

Par ailleurs les axes de développement du Groupe prévus à court et moyen terme sont les suivants :

- Etudes d'opportunité de croissance externe à l'international ;
- Accroissement du niveau de services ;
- Développement de la clientèle francophone résidant à l'étranger pour Voyageurs du Monde ;
- Ouverture d'agences Comptoir des Voyages à Bordeaux et Lille ;
- Déploiement de l'activité voyages à vélo (Terres d'Aventure et Rando Vélo) ;
- Renforcement de l'offre aventure en individuel (Allibert Trekking et Nomade Aventure).

1.6. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Le 1^{er} janvier 2016, la société Erta Ale Développement a acquis 100% des titres de la société canadienne Karavaniers (tour opérateur spécialisé sur les voyages d'aventure). Le même jour, cette société a fusionné avec Uniktour, filiale à 67% de Voyageurs du Monde. Puis, Voyageurs du Monde a cédé des titres de cette nouvelle entité à deux managers locaux. Ces opérations portent le pourcentage d'intérêt direct de Voyageurs du Monde dans Uniktour à 51,34%, EAD en détient également 17,8%.

Voyageurs du Monde a également renforcé sa participation au capital d'EAD. Au 31 mars 2016, le pourcentage d'intérêt de Voyageurs du Monde dans EAD est de 81,18% (contre 70,95% au 31 décembre 2015). Ces rachats de titres ont été financés par un emprunt de 7.500 milliers d'euros.

2. RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT

2.1 Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2015

Concernant l'exercice 2015, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'affecter le résultat disponible de la manière suivante :

Résultat net comptable	:	4.259.512,55 euros
Report à Nouveau des exercices précédents	:	18.096.275,11 euros
Résultat Disponible	:	22.355.787,66 euros

Aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà à plus du dixième du capital social	
Distribution aux actionnaires à titre de dividende, à raison de 1,10 € par action (1)	4.060.661 €
Solde affecté au compte "report à nouveau" (2)	18.295.126,66 €

(1) Ce montant est calculé sur la base des 3.691.510 actions composant le capital social au 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2015, la Société détenait en propre 2.705 actions destinées à alimenter le contrat de liquidité mis en place par la Société suite à l'autorisation donnée à la Société de racheter ses propres actions aux termes de la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2015, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Le montant effectivement versé au titre du dividende tiendra compte du nombre d'actions détenues en propre par la Société à la date de la mise en paiement du dividende.

(2) Ce montant sera ajusté en fonction du nombre d'actions effectivement détenues en propre par la Société à la date de mise en paiement étant rappelé que la fraction du dividende correspondant aux actions détenues en propre par la Société à la date de mise en paiement est affectée au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40%.

Ce dividende sera mis en paiement le **Vendredi 24 juin 2016**.

2.2 Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%
Dividende global	3.322.359 €	3.322.359 €	3.322.359 €
Dividende par action	0,90 €	0,90 €	0,90 €
Capital social à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal
Nombre d'actions composant le capital	3.691.510	3.691.510	3.691.510

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE VISEES PAR L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

3.1. Conventions réglementées

Vos Commissaires aux comptes vous relatent dans leur rapport spécial, les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce.

3.2. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Conformément au nouvel article L.225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce, nous vous rappelons ci-après les conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale :

- *Convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. et **COMPTOIR DES VOYAGES***

Personnes concernées : Monsieur Alain CAPESTAN
Monsieur Loic MINVIELLE
Monsieur Jean-François RIAL



Nature et objet : Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à COMPTOIR DES VOYAGES.

Modalités : Versement d'une rémunération variable assise sur la performance de COMPTOIR DES VOYAGES, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 400.000 euros.
La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2013.
Cette rémunération s'est élevée à 98.533,88 euros HT pour l'exercice 2015.

➤ *Convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. et **TERRES D'AVENTURE***

Personnes concernées : Monsieur Lionel HABASQUE
Monsieur Frédéric MOULIN
Monsieur Jean-François RIAL
Monsieur Alain CAPESTAN

Nature et objet : Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à TERRES D'AVENTURE.

Modalités : Versement d'une rémunération variable assise sur la performance de TERRES D'AVENTURE, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 500.000 euros.
La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2013.
Cette rémunération s'est élevée à 164.970,23 euros HT pour l'exercice 2015.

➤ *Convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. et **NOMADE AVENTURE***

Personnes concernées : Monsieur Lionel HABASQUE
Monsieur Loic MINVIELLE
Monsieur Jean-François RIAL
Monsieur Alain CAPESTAN

Nature et objet : Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à NOMADE AVENTURE.

Modalités : Versement d'une rémunération variable assise sur la performance de NOMADE AVENTURE, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 190.000 euros.
La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2013.
Cette rémunération s'est élevée à 20.091,21 euros HT pour l'exercice 2015.

➤ *Convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. et **CHAMINA SYLVA***

Personne concernée : Monsieur Lionel HABASQUE

Nature et objet : Convention qui prévoit la fourniture par la Société de prestations d'assistance stratégique et de développement à CHAMINA SYLVA.



Modalités : Versement d'une rémunération variable assise sur la performance de CHAMINA SYLVA, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 100.000 euros.
La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2013.
Rémunération fixée à 10.498,52 euros HT pour l'exercice 2015.

➤ *Convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. et **ERTA ALE DÉVELOPPEMENT***

Personnes concernées : Monsieur Lionel HABASQUE
Monsieur Alain CAPESTAN

Nature et objet : Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à ERTA ALE DÉVELOPPEMENT.

Modalités : La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2013.
Rémunération forfaitaire de 5.000 euros HT sur 2015.

➤ *Convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. et **ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE***

Personne concernée : Avantage S.A. contrôle la société associée de ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE.

Nature et objet : Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE.

Modalités : La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2013.
Rémunération forfaitaire de 45.000 euros HT sur 2015.

4. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

4.1. Prises de participations et de contrôle

Comme évoqué au point 1.1.1 du présent rapport, nous avons procédé aux acquisitions suivantes :

- Apport en nature, par un associé minoritaire, de 0,8% d'actions Terres d'Aventure à la société Erta Ale Développement ("EAD") le 10 juin 2015, qui porte le contrôle de EAD à 99,4996%.
- Acquisition le 14 octobre 2015 de 100% du capital de la S.A.S.U. Loire Valley Travel (347 762 494 RCS Blois) sise à Blois (41000) par la société Erta Ale Développement ("EAD") qui en devient l'associé unique.
- Acquisition de 16,33% des actions d'Uniktour, tour opérateur canadien, le 20 octobre 2015 auprès d'un associé minoritaire, qui porte le contrôle de Voyageurs du Monde à 67,33%.
- Acquisition de 2,07% des actions de Erta Ale Développement ("EAD") par la société Voyageurs du Monde le 17 décembre 2015 auprès d'un associé minoritaire, qui porte le contrôle de Voyageurs du Monde à 70,95%.



4.2. Situations des filiales et participations

Vous pouvez prendre connaissance de la situation des filiales et participations de la Société en Annexe 9.3.

4.3. Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Les activités et les résultats des filiales et des sociétés contrôlées vous ont été présentés dans les précédents chapitres relatifs à l'activité du Groupe et aux comptes consolidés.

5. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1. Composition de l'actionnariat et répartition des droits de vote au 31.12.2015

5.1.1. Actionnariat

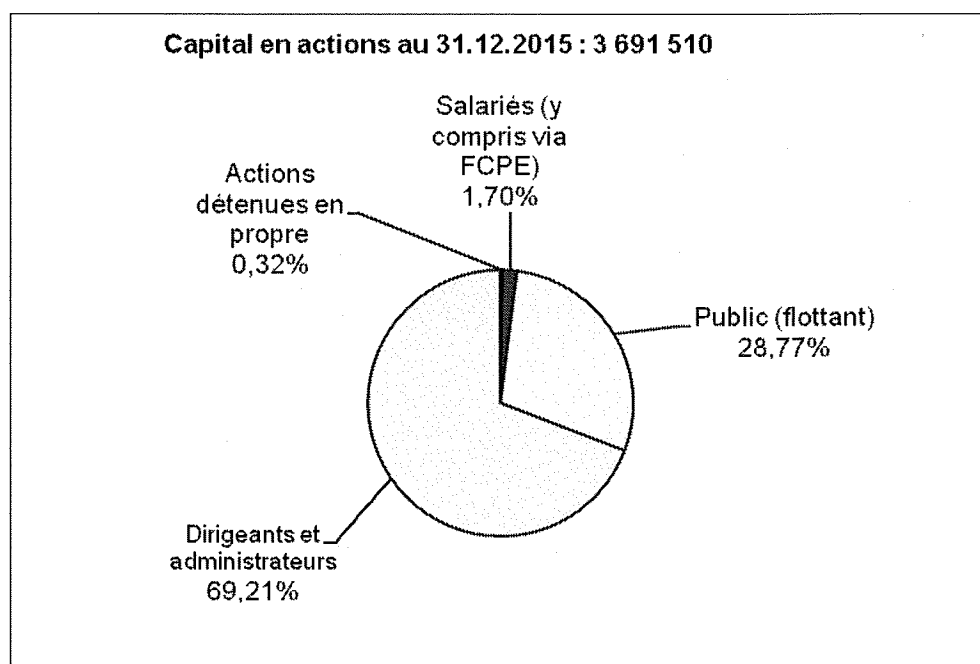
Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société s'élève à 3.691.510 euros, divisé en 3.691.510 actions de un euro de nominal chacune, entièrement libérées.

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée au cours de l'exercice 2015 en vue de régulariser d'éventuelles participations croisées.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital de la Société et/ou des droits de vote telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE S.A. détient plus de 66,66% des actions de la Société, avec 2.548.480 actions.

Amiral Gestion S.A.S. détient plus de 5% des actions de la Société, avec 196.193 actions.



REPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.2015 : 3.691.510 actions	
Actions détenues en propre	11.707
Salariés (y compris via FCPE: 4.662)	62.851
Public (flottant)	1.062.132
Dirigeants et administrateurs	2.554.820
TOTAL:	3.691.510

5.1.2. Droits de vote

Nous vous rappelons que la Société a introduit dans ses statuts (article 14.3) un droit de vote double, à compter du 6 juin 2006, en faveur de toutes les actions entièrement libérées à cette date et pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

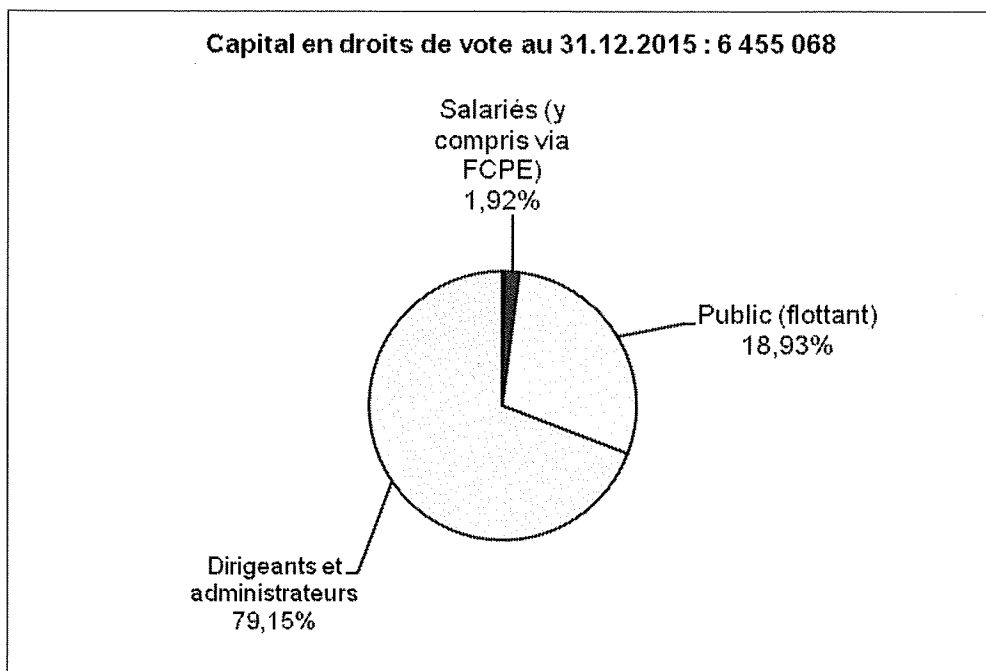
Par ailleurs, un droit de vote double est également conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Au 31.12.2015, le capital de la Société comprenait 6.455.068 droits de vote pour 3.691.510 actions ordinaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% des droits de vote de la Société telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE S.A. détient plus de 66,66% des droits de vote de la Société, avec 5.096.665 droits de vote.

Amiral Gestion S.A.S. détient plus de 5% des droits de vote de la Société, avec 196.193 droits de vote.



DROITS DE VOTE AU 31.12.2015 : 6.455.068 droits de vote	
Actions détenues en propre	0
Salariés (y compris via FCPE: 7.448)	123.826
Public (flottant)	1.221.897
Dirigeants et administrateurs	5.109.345
TOTAL:	6.455.068

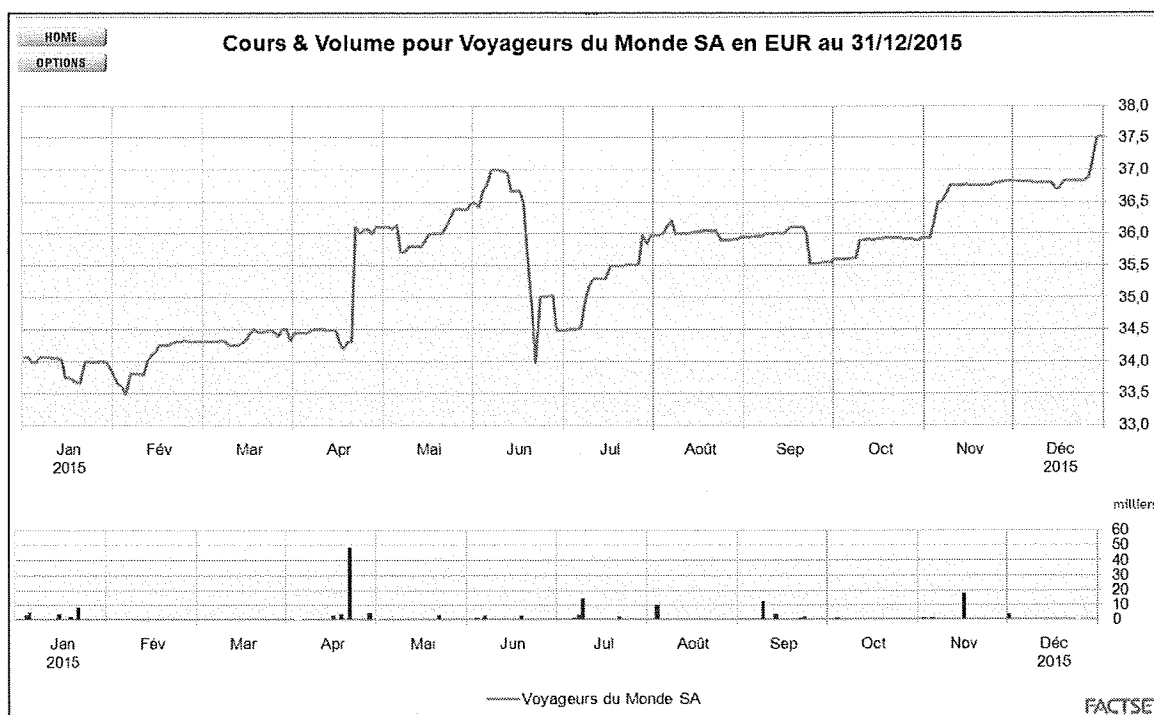
5.2. Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Alternext Paris)

Au titre de l'exercice 2015, 1.954 transactions (contre 2.795 en 2014) du titre Voyageurs du Monde ont été enregistrées au cours desquelles 243.005 titres (contre 221.053 en 2014) ont été échangés, ce qui représente un volume de capitaux échangés de 8.581.955 euros (contre 7.454.876,08 euros en 2014) et un taux de rotation du capital de 6,58% (contre 5,99% en 2014).

Introduit au cours de 20,30 euros le 7 juillet 2006, au cours de l'exercice 2015, le titre Voyageurs du Monde a connu un cours au plus haut de 37,52 euros (contre 39,50 euros en 2014) et au plus bas de 33,25 euros (contre 28,21 euros en 2014). Le cours moyen s'établit à 35,50 euros (contre 35,21 euros en 2014). Le titre a enregistré une variation de 10,16% au cours de l'année 2015 (contre 20,78% en 2014). Cette variation peut être mise en perspective avec celle des principaux indices boursiers au cours de l'année 2015 :

INDICES	TAUX
Alternext All Share	+22,40%
CAC 40	+8,50%
CAC MID&SMALL 190	+18,20%
CAC SMALL	+27,20%

L'évolution du cours est retracée dans le graphique ci-après :



JM

5.3. Délégations de pouvoirs et/ou de compétence aux fins d'augmentation de capital

Nous vous renvoyons à ce titre au tableau des délégations en matière d'augmentation de capital figurant en **Annexe 9.5**.

5.4. Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation

5.4.1. En application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société peut racheter ses propres actions, dans la limite de 5 ou 10% de son capital, selon le cas, avec pour finalités notamment de :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

5.4.2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2015 a autorisé le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à procéder à un programme de rachat d'actions (369.151 actions sur une base de 3.691.510 actions composant le capital social à cette date), selon les finalités listées au point 5.4.1 ci-avant. Cette délégation a une durée de 18 mois expirant le 15 décembre 2016 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société qui adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

Faisant usage de cette autorisation, votre Conseil a mis en œuvre le programme de rachat dans le cadre :

- d'un contrat de liquidité par l'intermédiaire d'un PSI (Gilbert Dupont) et a, à ce titre, fixé le prix d'achat unitaire maximum des actions à hauteur de 45 euros (Conseil d'administration du 15 juin 2015) pour les besoins de la mise en œuvre dudit contrat de liquidité ;
- d'une attribution gratuite d'actions en faveur de salariés de la Société (Assemblée Générale Extraordinaire et Conseil d'administration du 22 décembre 2015).

5.4.3. Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé :

- Nombre d'actions achetées : 31.104 au cours moyen unitaire de 35,32 euros.
- Nombre d'actions vendues : 32.788 au cours moyen unitaire de 34,97 euros.
- Finalité des programmes de rachat : contrat de liquidité.
- Ré-allocation : néant.
- Frais de négociation : 22 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 2.705 de ses propres actions (soit 0,07% du capital social), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, pour une valeur globale évaluée au cours d'achat de 99.490,53 euros.

5.4.4. Nous vous proposons de consentir une nouvelle autorisation à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour procéder, s'il le juge opportun, à un nouveau programme de rachat d'actions. Si vous autorisez cette nouvelle autorisation, elle mettrait fin à celle adoptée le 15 juin 2015 qui est visée au point 5.4.2 ci-avant.

Cette nouvelle autorisation pourrait donc permettre à la Société de racheter ses propres actions (dans la limite de 10% du capital), conformément au point 5.4.1 susvisé, en vue de poursuivre les finalités suivantes :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;



- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

Elle s'opèrerait aux principales conditions suivantes :

- la part maximum du capital : 10% du nombre total d'actions en une ou plusieurs fois ;
- le nombre maximal et les caractéristiques des titres : 369.151 actions sur la base de 3.691.510 actions composant le capital social ;
- le prix maximum d'achat (montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions, hors frais) s'élèverait à 16.611.795 euros.

Ce nombre maximal d'actions et le prix maximum d'achat seraient, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Elle pourrait avoir une durée de 18 mois maximum courant à compter du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou expirerait antérieurement, à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société adoptant un nouveau programme de rachat d'actions.

Il est d'ores et déjà précisé que si vous adoptez une telle autorisation à consentir au profit de votre Conseil, il y aurait lieu également de vous prononcer corrélativement sur un projet de réduction du capital social, par voie d'annulation des actions ainsi rachetées. Cette décision serait adoptée aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires.

6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

6.1 Au 31 décembre 2015, les salariés de la Société détiennent de manière nominative dans les conditions de l'article L.225-102 du Code de commerce et/ou par l'intermédiaire du FCPE Voyageurs du Monde Diversifié, 44.411 actions Voyageurs du Monde et 86.946 droits de vote, représentant 1,20 % du capital de la Société et 1,35% des droits de vote. En comprenant les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, ceux-ci disposent de moins de 3% du capital.

6.2 Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, une assemblée générale extraordinaire doit se prononcer, tous les trois ans, sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE ou un FCPE dès lors qu'au vu du rapport de gestion les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées représentent moins de 3% du capital. La dernière Assemblée Générale Extraordinaire à s'être prononcée sur un tel projet de résolution date de juin 2015. Conformément à la loi, la prochaine consultation aura lieu en 2018 (sauf prorogation de ce délai dans les conditions légales).

6.3 Sur l'exercice, la Société n'a pas émis ni consenti de stock options. En revanche, elle a décidé l'attribution d'actions gratuites lors de son Assemblée Générale et de son Conseil d'administration du 22 décembre 2015 et acquis pour ce faire dans le cadre de son programme de rachat (cf. point 5.4.2 ci-avant) ses propres actions.

L'acquisition de ces actions s'est faite aux conditions suivantes :

- Nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice : 9.000 actions achetées au cours de l'exercice,



- Cours moyens des achats et des ventes : cours moyen unitaire des achats s'élevant à 36,81 euros,
- Montant des frais de négociation : 993,87 euros hors taxes,
- Nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat : 9.000 actions soit une valeur au cours d'achat évaluée à 332 milliers d'euros,
- Valeur nominale pour cette finalité : 36,9425 euros,
- Nombre des actions utilisées : 9.000 actions,
- Eventuelles réallocations dont elles ont fait l'objet et la fraction du capital qu'elles représentent : Pas de réallocation - Fraction du capital qu'elles représentent : 0,24%.

Vous entendrez lecture des rapports spéciaux du Conseil d'administration relatifs d'une part, aux options d'achat d'actions émises par la Société et les sociétés qu'elle contrôle en application de l'article L.225-184 du Code de commerce, et d'autre part, aux actions gratuites en application de l'article L.225-197-4 du même Code.

7. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX

7.1. Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et leur situation au 31.12.2015 sont jointes en **Annexe 9.1**.

Situation des mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous précise pour chaque administrateur, la date de nomination et la date d'expiration de son mandat.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS	DATE DE NOMINATION / RENOUVELLEMENT	DATE DE FIN DE MANDAT
Jean-François RIAL	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
	Président Directeur Général	27.06.1996 05.07.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
Alain CAPESTAN	Administrateur, non salarié	17.04.1998 30.06.2004 14.06.2010	AGO 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015
	Directeur Général Délégué	27.05.1997 21.11.2002 09.06.2008 14.06.2010	AGO 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015
Lionel HABASQUE	Administrateur, non salarié	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
	Directeur Général Délégué	20.09.2004 09.06.2008 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Frédéric MOULIN	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
	Directeur Général Délégué	27.08.2013 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017

Loïc MINVIELLE	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
	Directeur Général Délégué	26.04.2007 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
Gérard ALANT	Administrateur indépendant	30.06.1999 30.06.2005 15.06.2011	02/10/2015 (démission)
Philippe CHEREQUE	Administrateur indépendant	14/10/2015 (cooptation)	31/12/2015 (démission)
Jacques MAILLOT	Administrateur indépendant	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
AVANTAGE S.A., représentée par M. Alain CAPESTAN	Administrateur	12.07.2000 06.06.2006 11.06.2012	AGO 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015
Annie FERTON	Administrateur indépendant	14.06.2007 (cooptation par CA 30.10.2006) 11.06.2012	AGO 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015
Constance BENQUE	Administrateur indépendant	15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Edmond de Rothschild Investment Partners S.C.A., représentée par M. Pierre-Yves POIRIER	Administrateur indépendant	14.06.2010	17/12/2015 (démission)
Éric BISMUTH	Administrateur indépendant	17/12/2015 (cooptation)	AGO 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015

Nous vous proposons à l'occasion de la présente Assemblée Générale de ratifier les nominations faites à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de ses réunions du 14 octobre 2015 et du 17 décembre 2015, aux fonctions d'administrateur de :

- Monsieur Philippe CHEREQUE, en remplacement de Monsieur Gérard ALANT, démissionnaire, et ce pour la période courant du 14 octobre 2015 jusqu'au 31 décembre 2015 (date de sa propre démission).
- Monsieur Éric BISMUTH en remplacement d'Edmond de Rothschild Investment Partners S.C.A., démissionnaire, et ce pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015.

Nous vous proposons également de renouveler, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se réunira en 2020 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019, le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Alain CAPESTAN
- AVANTAGE S.A. représentée par Monsieur Alain CAPESTAN
- Madame Annie FERTON
- Monsieur Éric BISMUTH

Toutes informations concernant ces candidatures ont été tenues à votre disposition.



7.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer ces informations en application des articles L.225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez en **Annexe 9.2**, les éléments de rémunération et autres avantages reçus par les mandataires sociaux de la Société, étant précisé que les Directeurs Généraux Délégués de la Société ne sont pas salariés de la Société.

7.3. Jetons de présence

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence que nous vous proposons de fixer à la somme de 55.000 euros pour l'exercice 2015.

7.4. Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou hauts responsables et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde

La Société a été notifiée, au cours de l'année 2015, d'une opération d'acquisition de 295 actions Voyageurs du Monde pour un montant de 10.915 euros réalisée par Avantage S.A., membre du Conseil d'administration, faisant partie des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier.

8. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nous vous rappelons que notre Société est contrôlée par :

1°) les commissaires aux comptes titulaires suivants :

- GRANT THORNTON, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- KPMG AUDIT PARIS-CENTRE S.A.S., dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée 2016 ;

2°) les commissaires aux comptes suppléants suivants :

- Institut de Gestion et d'Expertise Comptable - IGEC, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- KPMG AUDIT NORD S.A.S., dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée 2016 ;

Aussi, nous vous proposons de :

- Nommer KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de KPMG AUDIT PARIS-CENTRE S.A.S.;
- Nommer Salustro Reydel S.A. en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de KPMG AUDIT NORD S.A.S..

Et ce pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée 2022 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

9. ANNEXES

Liste des mandats des mandataires sociaux

Voir **Annexe 9.1**, ci-jointe.

Tableau des éléments de rémunération des mandataires sociaux

Voir **Annexe 9.2**, ci-jointe.



Tableau des filiales et des participations et liste des sociétés contrôlées

Voir **Annexe 9.3**, ci-jointe.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices


Voir **Annexe 9.4**, ci-jointe.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Voir **Annexe 9.5**, ci-jointe.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile de nous demander.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer, par votre vote, en faveur des résolutions que nous soumettons à votre approbation et de donner à chacun des administrateurs actuellement en exercice et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leur mission.



Le Conseil d'administration
Monsieur Jean-François RIAL

ANNEXE 9.1

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES AU 31.12.2015

NOM	AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES EN DEHORS DE VOYAGEURS DU MONDE
<p>Jean-François RIAL <i>Président Directeur Général et administrateur, non salarié</i></p>	<p><u>En France :</u> AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de (i) Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (iii) Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (iv) Membre du Comité Stratégique CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p><u>A l'étranger :</u> LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président du Conseil d'administration VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président Directeur Général et de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité de Directeur Général, de Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur</p>
<p>Alain CAPESTAN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p><u>En France :</u> AVANTAGE S.A., en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de, Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président DESTINATIONS EN DIRECT S.A.S.U., en qualité de Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de (i) Directeur</p>



	<p>Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général, (iii) Membre du Comité de Direction, (iv) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (v) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (vi) Membre du Comité Stratégique CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger : ICELANDIC TRAVEL COMPANY (ISLANDE), en qualité de Président Directeur Général LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité de Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de (i) représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur et (ii) administrateur MAROC SUR MESURE (MAROC), en qualité de cogérant VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur GSM TRAVEL & TOURISM LIMITED (GRECE), en qualité de gérant SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité de Vice Président et d'administrateur</p>
<p>Lionel HABASQUE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président M ET V (MER ET VOYAGES) S.A.R.L., en qualité de gérant ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général, (iii) Membre du Comité de Direction, (iv) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (v) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (vi) Membre du Comité Stratégique LA PELERINE E.U.R.L., en qualité de gérant LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger : LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur</p>

	<p>SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p> <p>LIVELIHOODS FUND SICAV SIF (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur</p>
<p>Frédéric MOULIN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France :</p> <p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, et (iii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique.</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger:</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p>
<p>Loïc MINVIELLE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (iii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (iv) Membre du Comité Stratégique</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p>
<p>AVANTAGE S.A. Représentée par Monsieur Alain CAPESTAN, <i>Administrateur</i></p>	<p>N/A</p>

<p>Constance BENQUE <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p>HACHETTE FILIPACCHI PRESSE S.A., en qualité de Président-Directeur Général et administrateur LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S., en qualité de Présidente LAGARDERE PUBLICITE S.A.S., en qualité de Présidente LA PLACE MEDIA S.A.S., en qualité de Présidente et membre et Présidente du Conseil de surveillance HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES S.N.C., en qualité de Cogérante LAGARDERE METROPOLES S.A.R.L., en qualité de Cogérante LAGARDERE DIGITAL FRANCE S.A.S., en qualité de Directeur Général LAGARDERE ACTIVE S.A.S., en qualité de membre du Directoire MARIE BRIZARD WINE & SPIRITS S.A., en qualité d'administrateur</p>
<p>Annie CONTRA FERTON <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p><u>En France :</u> GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE, en qualité de cogérante <u>A l'étranger:</u> I&P AFRIQUE ENTREPRENEURS (IPAE) (ILE MAURICE), en qualité d'administrateur</p>
<p>Gérard ALANT <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p>SOCIETE CIVILE GEROM, en qualité de Gérant</p>
<p>Jacques MAILLOT <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	
<p>Edmond de Rothschild Investment Partners S.C.A., Représentée par Monsieur Pierre-Yves POIRIER, <i>Administrateur</i></p>	<p>CIGS S.A., en qualité de membre du Conseil de Surveillance GAMMA DEVELOPPEMENT S.A., en qualité de membre du Conseil de Surveillance OCEA S.A.S., en qualité de Membre du Comité Stratégique INTESCIA S.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance</p>
<p>Pierre-Yves POIRIER <i>Représentant permanent d'Edmond de Rothschild Investment Partners S.A.S., administrateur</i></p>	<p>MONTALIVET INVESTMENT MANAGERS S.A.S., en qualité de Directeur Général SAPHYMO S.A.S., en qualité de Membre du Comité de Suivi</p>
<p>Philippe CHEREQUE <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	
<p>Éric BISMUTH <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p><u>En France :</u> AVANTAGE S.A., en qualité d'administrateur MONTEFIORE INVESTMENT S.A.S., en qualité de Président HOMAIR VACANCES S.A., en qualité d'administrateur HOMAIR GROUP S.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance ISPS (INSTITUT SUPERIEUR DES PROFESSIONS DE SANTE) S.A.S., en qualité de Président du Comité de Surveillance BUILD S.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance HOME & FURNITURES S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique DEMOS S.A., en qualité d'administrateur ALPINA DEV S.A.S., en qualité de Président MYFLOWER S.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance SOLOREMA S.A.S., en qualité de Président <u>A l'étranger :</u> BUILD HOLDING S.A.R.L. (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur BUILD TOP HOTEL S.A.R.L. (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur</p>

ANNEXE 9.2

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE PAR VOYAGEURS DU MONDE AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle	Dont :			Autres éléments
		Partie fixe	Partie variable	Jetons de Présence	
Alain CAPESTAN	221.000 €	216.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Jean François RIAL	221.000 €	216.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Frédéric MOULIN	97.400 €	92.400 €	N/A	5.000 €	N/A
Lionel HABASQUE	221.000 €	216.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Loïc MINVIELLE	131.000 €	126.000 €	N/A	5.000 €	N/A
AVANTAGE	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Gérard ALANT	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Jacques MAILLOT	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
François LEMARCHAND	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Annie FERTON	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Constance BENQUE	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
EDRIP	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A

Montant des jetons de présence de l'exercice 2014 décidé par l'assemblée générale du 15.06.2015, réparti à parts égales par décision du Conseil d'administration du même jour, et versé en 2015.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE (AVANTAGE) QUI CONTROLE LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :				Retraite par capitalisation
		Partie fixe Annuelle*	Partie variable*	Jetons de présence	Avantages en nature	
Alain CAPESTAN	131.731 €	6.000 €	110.000 €	N/A	5.973 €	9.758 €
Jean François RIAL	131.927 €	6.000 €	110.000 €	N/A	6.155 €	9.772 €
Frédéric MOULIN	51.405 €	3.000 €	40.000 €	N/A	4.597 €	3.808 €
Lionel HABASQUE	124.200 €	5.000 €	110.000 €	N/A	N/A	9.200 €
Loïc MINVIELLE	52.469 €	3.000 €	40.000 €	N/A	5.582 €	3.887 €
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Gérard ALANT	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
François LEMARCHAND	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Annie FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
EDRIP	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Philippe CHEREQUE	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Éric BISMUTH	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.



ANNEXE 9.3
LISTE DES FILIALES ET DES
PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2015	Résultat (+ ou -) exercice 2015	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 665	16 610	71%	17 804	-	-	51	8 178	-
Villa Bahia	3 928	-3 790	100%	396	889	-	842	-348	-
Voyageurs d'Egypte	592	-872	100%	-	423	-	1 180	-118	-
Comptoir des Voyages	333	8 378	100%	2 434	-	12	43 843	1 619	997
Satyagraha's Guest House	-	732	100%	1 229	-	-	243	-47	-
Villa nomade	657	-653	100%	-	791	90	194	-249	-
Uniktour	2	436	67%	1 342	-	-	6 673	135	66
Voyageurs au Japon	238	-1 220	100%	-	2 009	-	4 106	-589	-
Livres et Objets du Monde	68	159	100%	218	1	-	999	60	-
Maroc sur Mesure	39	399	100%	201	-	150	1 018	-169	-
La Balaguère (*)	180	802	19%	148	-	-	13 842	256	14
Voyageurs du Monde Genève	380	833	100%	391	-	162	6 171	582	407
Mer et Voyages	8	63	100%	42	-	-	1 547	41	-
Grèce sur mesure	21	110	98%	20	-	-	3 090	19	-
Voyages sur le Nil	33	96	51%	19	336	-	167	85	-
Sénégal sur mesure	-	-	100%	2	-	-	-	-	-
Total				24 247	4 449	414	83 966	9 455	1 484

(*) Date de clôture de l'exercice comptable : 31 octobre 2015

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a cursive 'B'.

ANNEXE 9.3
LISTE DES SOCIETES CONTROLEES (SUITE)

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2015	Résultat (+ ou -) exercice 2015	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
Terres d'Aventure	1 000	3 355	71%	5 898	-	-	64 034	2 513	-
Allibert G.D.H.M.	618	2 037	71%	4 544	-	-	42 027	1 749	-
Nomade Aventure	37	1 348	71%	1 805	-	-	20 804	349	-
Chamina Sylva	270	287	71%	1 096	-	-	6 664	191	-
Visages	75	624	71%	479	-	-	4 271	-102	-
Destinations en Direct	200	-4	98%	197	-	-	2 560	76	-
La Pèlerine	8	802	71%	1 075	-	-	4 005	199	-
Destinations Merveilles	8	227	43%	150	-	-	1 220	59	-
Icelandic Travel Company	11	1 473	61%	44	-	-	10 423	302	-
Loire Valley Travel	140	26	71%	360	-	-	1 602	-55	-
Vélorizons	8	126	29%	10	-	-	1 391	-12	-
Aventures Berbères	100	-13	71%	80	-	-	173	-22	-

ANNEXE 9.4
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois) <i>Données chiffrées en milliers d'euros</i>	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12	31/12/2012 12	31/12/2011 12
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	3 692	3 692	3 692	3 692	3 692
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<u>OPERATIONS ET RESULTATS</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	159 073	165 618	146 056	152 083	154 030
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	13 110	12 099	10 300	14 291	9 778
Impôts sur les bénéfices	1 978	2 526	2 054	2 151	2 621
Participation des salariés	463	588	402	436	738
Dot. Amortissements et provisions	6 409	4 253	3 869	4 957	1 284
Résultat net	4 260	4 732	3 975	6 747	5 135
Résultat distribué	3 322	3 322	3 322	3 322	3 322
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	2,89	2,43	2,12	3,17	1,74
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,15	1,28	1,08	1,83	1,39
Dividende attribué	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90
<u>PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés	339	337	318	324	331
Masse salariale en milliers d'euros	15 889	15 457	13 748	13 351	13 304
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	6 517	6 528	5 784	5 601	5 482

ANNEXE 9.5
TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
(ART. L.225-100, AL. 4 DU CODE DE COMMERCE)

Autorisation	Date de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'opération	Durée (date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation de l'autorisation en 2015
<p>Autorisation à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes de la Société et/ou d'actions ordinaires nouvelles à émettre, au profit des membres du personnel salarié de la Société appartenant à la catégorie Directeurs relevant de la direction générale – cadres hors grille</p>	<p>AGE du 22/12/2015</p>	<p>0,25 % du capital social au jour de la première décision d'attribution par le Conseil d'administration</p>	<p>24 mois (22 décembre 2017)</p>	<p>Utilisation de l'autorisation par le Conseil d'administration du 22/12/2015 mais uniquement pour attribuer des actions existantes et non en émettre de nouvelles</p>

